



Session ordinaire du 7 août 2018
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of August 7th, 2018
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 14

Q :

- Une pétition d'une quarantaine de personnes est déposée pour renverser la décision d'autoriser une dérogation mineure pour la construction d'une entrée sur un terrain situé sur le chemin de la Source. Combien de signatures seront nécessaires pour renverser la décision du Conseil? J'aimerais voir d'autres décisions du conseil qui comportent des impacts aussi majeurs que celle-ci.

R :

- Ce n'est pas une décision basée sur le nombre de signatures, mais sur les conseils des spécialistes. Le conseil municipal y a longuement réfléchi, a demandé des conseils aux experts. Une condition a été émise afin de respecter votre vie privée. Nous sommes au courant des inquiétudes, mais à ce stade-ci, la décision du conseil ne changera pas. Vous pouvez faire une demande d'accès aux documents à la direction générale.

Q :

- Sécurité de la circulation sur la route 105 entre Les Fougères et Larrimac. Demande de revoir la sécurité de la route entre le chemin Scott et Larrimac, spécialement aux intersections des chemins, et d'analyser les limites de vitesse dans ce secteur?

R :

- Le dossier sera transmis au CCTPI pour étude et analyse.

Q :

- Dérogation mineure afin de conserver leur puits dans le centre-village. Quelles sont les prochaines étapes?

R :

- Nous analyserons le règlement régissant les puits de Vaudreuil-Dorion. Il n'y aura pas d'amendes jusqu'à ce que nos recherches soient terminées. Nous contacterons Vaudreuil-Dorion et le CCTPI et le CCUDD analyseront le tout et feront une recommandation au Conseil.

Q :

- Demande de considérer les impacts de rendre plus difficile l'accès à la propriété par l'augmentation des droits de mutation car le projet actuel va placer Chelsea au premier rang au Canada.

R :

- La directrice des finances a également fourni une liste complète des municipalités qui ont des taux plus élevés que 2.5%. Aucune décision n'a été prise encore, il faut du temps pour analyser ce projet. Nous consulterons les résidents et les développeurs. Le débat est plutôt de décider si nous allons chercher un revenu supplémentaire avec le droit de mutation ou avec une augmentation des taxes municipales.

Fin : 19 h 44